

Financement d'avions

Pour le financement de votre avion ou hélicoptère d'affaires privé

Brève description

La Banque CIC propose avec son service spécialisé des solutions de financement hypothécaire sur avions (jets et turbo-props) et/ou hélicoptères d'affaires privés qui ont pour objectif l'achat, le refinancement, la construction ou le réaménagement d'un avion ou d'un hélicoptère neuf ou d'occasion. Grâce à son expérience et son réseau la Banque CIC peut offrir des solutions globales, rapides et flexibles à ses clients en tenant compte de leurs exigences les plus sophistiquées.

Public visé

Nos solutions de financement d'avions s'adressent essentiellement à une clientèle privée résidente en Europe de l'ouest, Europe centrale ou Europe de l'est, au Moyen-Orient ou en Amérique Latine. Des solutions pour des sociétés commerciales sont possibles sur demande au cas par cas.

Vos avantages

- **Service personnalisé :** Vous profitez d'un service sur mesure selon vos exigences et vos objectifs spécifiques.
- **Clarté des conditions :** Basé sur des conditions claires et une expertise solide, vous avez la possibilité de structurer la transaction de manière flexible et individuelle.
- **Remboursement adapté :** Vous avez la possibilité d'échelonner le remboursement du prêt (mensuel ou trimestriel) selon votre propre cash-flow.
- **Relation directe :** Un interlocuteur unique est à votre disposition pour toute question au sujet du financement de votre avion.

Traitement fiscal (en Suisse)

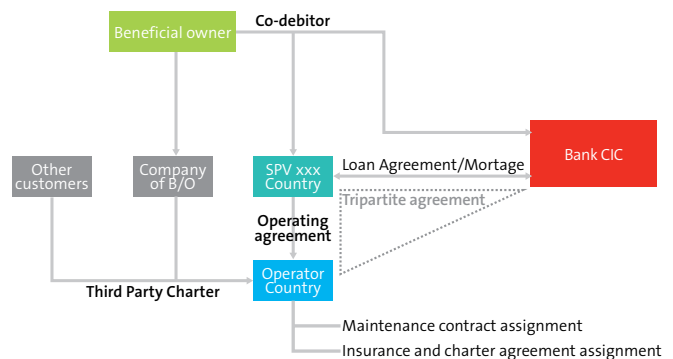
Le client doit s'assurer auprès de son propre conseiller fiscal du traitement fiscal du financement en Suisse ou dans son pays de résidence si le client n'est pas un résident Suisse.

Risques

- La Banque CIC est créancier hypothécaire et une hypothèque sur l'objet financé est inscrite.
- Le bénéficiaire économique du financement sera co-débiteur dans le contrat de financement.
- En fonction de la complexité de la structure souhaitée, le client peut être amené à constituer un « security deposit » de 3 ou 6 mensualités, nanti en faveur de la banque.
- Un accord tripartite avec l'opérateur est stipulé.
- Les actions de l'SPV (« Special Purpose Vehicle ») sont nanties en faveur de la banque.
- Les contrats de maintenance et d'assurance sont cédés à la banque.

Fonctionnement

Structure typique



Conditions

Valeur minimale de l'objet à financer : CHF 5 Mio.

Montant du financement : jusqu'à 75% de la valeur de marché de l'avion

Balloon à la fin du financement : possible en fonction des conditions de l'objet, de la durée du financement et de la complexité de la structure

Durée : Entre 5 et 10 ans ; une durée différente est envisageable au cas par cas

Devises disponibles : CHF, USD, EUR, GBP

Retraits

Remboursement : mensuel, trimestriel

Frais de gestion : jusqu'à 1 % du montant du financement

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce document sert uniquement à des fins d'information et il est destiné à l'usage exclusif du destinataire. Les conditions énoncées sont purement indicatives et peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis par la Banque CIC (Suisse) SA. Ce document ne représente ni une offre au sens juridique, ni une invitation, ni une recommandation de la part de la Banque CIC (Suisse) SA. La Banque CIC (Suisse) SA ne garantit pas l'exhaustivité ni la fiabilité de ce document et décline toute responsabilité pour des dommages directs et indirects ainsi que pour des dommages consécutifs susceptibles de se produire en relation avec l'utilisation de ce document. L'envoi, l'importation ou la diffusion du présent document et de ses copies aux Etats-Unis ou auprès de citoyens US (dans le sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933 dans sa version respectivement valable) sont interdits. Il en va de même pour les autres systèmes juridiques qui considèrent de tels actes comme une infraction à leur ordre juridique. Toute reproduction partielle ou complète du présent document est interdite sans l'autorisation écrite de la Banque CIC (Suisse) SA.